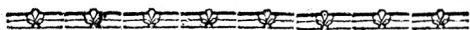


les étrangers ne leur étant unis par aucune communication du droit civil, ils ne leur devoient d'un côté aucune sorte de justice & de l'autre aucune sorte de pitié.

L'article *aumône* contient plusieurs observations utiles, telles que celles-ci. *L'aumône publique, comme l'aumône particulière, doit être faite avec prudence : si elle est faite inconsidérément, elle nuit à la société, parce qu'elle nourrit la paresse & excite la mendicité : il faut donner au pauvre non la subsistance, mais les moyens de se la procurer par son travail ; de cette règle générale doivent être exceptés les infirmes, les vieillards & les enfans.* —

Quelques aumônes, dit Montesquieu, que l'on fait à un homme nud dans les rues, ne remplissent point les obligations de l'état, qui doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable & un genre de vie qui ne soit point contraire à la santé.



Einige Belehrungen, c'est-à-dire, quelques instructions sur la tolérance, la raison, la révélation; à l'occasion des fragmens insérés par Mr. Lessing, dans ses mémoires d'histoire & de littérature. Par Jean Fréd. Kleuker. A Francfort 1778, in-8°. de 334. pages.

ON connoit M^r. Lessing par quelques recherches qu'il a faites sur les antiquités, & les lumières, qu'il a cru avoir tirées de